

**Compte rendu**  
**Réunion du réseau thématique « valorisation »**  
**jeudi 4 avril 2013**

*Personnes présentes :*

Sylvain Decoux (IDS–TNSI), Elise Dehays (Crefor), Caroline Le Bras (IDS-CERIS), Candice Martinez (IDS – P2RIS); Isabelle Maillochon (université du Havre/IUT), Martine Artus (CG76)

*Personnes excusées :*

Sandrine Loiret (IFEN) ; Valérie Moignard (CRAHN) ; Marie Pincemin (IREPS)

*Ordres du jour :*

- La création d'une Newsletter p2ris
- La mise en ligne de travaux d'étudiants
- La valorisation des mémoires reçus pour le prix p2ris
- Quelles modifications apporter à la page internet (présentation des rubriques, améliorer la visibilité, etc)?

De nouvelles personnes étant présentes à cette réunion et un tour de table est fait afin que chacun se présente.

**1/ La création d'une « Newsletter » ou « Lettre électronique » du P2RIS**

Conformément à ce qui avait été débattu lors de la dernière réunion, un modèle de « lettre électronique p2ris » est présenté. Pour rappel, l'objectif est d'accroître la visibilité du site internet et de mieux diffuser les actualités des membres et partenaires du pôle.

Le format retenu est un format court (1 ou 2 pages) avec 4 rubriques souples. Afin d'aérer la présentation, des images pourront être utilisées. Une discussion s'engage autour des problèmes que pose la reproduction de logos, couvertures de revues ou d'ouvrages. La responsable du Cérès suggère de créer un formulaire-type d'autorisation de reproduction/diffusion d'images. La représentante du Conseil général propose d'utiliser des pictogrammes créés spécialement pour le P2RIS et la Lettre d'information. Les deux options seront envisagées. Enfin, la représentante du Crefor conseille d'envoyer un mail afin de relancer les partenaires en début de mois pour que ceux-ci pensent à transmettre à la coordinatrice du P2RIS les informations sur leurs actualités. Cela permettra également de mettre à jour la rubrique « actualités » du site internet.

Les services informatiques de l'IDS apporteront leur soutien logistique pour la diffusion de la lettre d'information. Son représentant expose les différentes possibilités envisagées (inscription/désinscription automatique, mise en ligne sur le site internet...).

**2/ La mise en ligne de travaux d'étudiants**

La responsable du CERIS présente une première version du formulaire de cessation des droits. Celui-ci doit être signé par les étudiants qui souhaitent que leurs travaux soient mis en ligne sur le site internet. La responsable du Cérés fait circuler un « guide sur les droits d'auteurs » et un exemple « d'autorisation de diffusion » très détaillé, en expliquant que nous pouvons soit nous en inspirer pour proposer un document plus long, soit proposer un formulaire court (A4 recto-verso). L'option la plus courte paraît suffisante. Les étudiants souhaitant proposer leurs travaux devront ainsi le télécharger et le remplir. Le formulaire préparé par le Cérés sera présenté au directeur du pôle pour validation.

La représentante de l'IUT du Havre propose de faire circuler auprès de ses collègues (responsables de formations, responsables des services de documentation) un mail présentant le P2RIS afin que ceux-ci transmettent leurs actualités et des mémoires d'étudiants à la coordinatrice.

### **3/ L'évaluation des travaux proposés au prix P2RIS et leur diffusion**

Une échéance a été fixée : les trois mémoires retenus seront mis en ligne sur le site du P2RIS, après signature du formulaire de cessation de droits par leurs auteurs, au mois de juin. La représentante du Conseil général demande si une petite cérémonie est prévue. Elle suggère de faire un courrier aux participants et d'annoncer le prix sur le site internet.

**Prochaine réunion du réseau thématique « Valorisation » :  
mardi 25 juin 2013 à 14h à l'IDS**